

Cent soixante-dixième session du Conseil

Point 12: Rapports des cent quatre-vingt-neuvième, cent quatre-vingt-dixième et cent quatre-vingt-onzième sessions du Comité financier (17 décembre 2021, 18 février 2022 et 16-20 mai 2022, respectivement)

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil,

J'ai le plaisir de vous présenter les rapports des cent quatre-vingt-neuvième, cent quatre-vingt-dixième et cent quatre-vingt-onzième sessions du Comité financier. Ces documents soumis au Conseil sont intitulés *Rapport de la cent quatre-vingt-neuvième session du Comité financier (17 décembre 2021)* (CL 170/15), *Rapport de la cent quatre-vingt-dixième session du Comité financier (18 février 2022)* (CL 170/16) et *Rapport de la cent quatre-vingt-onzième session du Comité financier (16-20 mai 2022)* (CL 170/12), respectivement. Le Conseil est invité à les approuver.

Tandis que la cent quatre-vingt-onzième session portait sur des thématiques relevant du mandat de la FAO, les cent quatre-vingt-neuvième et cent quatre-vingt-dixième sessions étaient consacrées à des questions intéressant le Programme alimentaire mondial (PAM). Nos rapports sur les questions concernant le PAM ont été transmis au Conseil d'administration du PAM afin qu'il les examine.

Le Comité financier, à sa cent quatre-vingt-onzième session, s'est penché sur la situation financière de l'Organisation, le budget, les ressources humaines, le contrôle et d'autres questions relevant de son mandat. Ces points sont présentés en détail dans le document portant la cote CL 170/12. Je souhaiterais mettre en exergue les questions auxquelles le Conseil est invité à donner suite, à l'exception des questions concernant le *rétablissement, par la Conférence, du droit de vote des États Membres redevables d'arriérés de contributions financières à l'Organisation*, qui font l'objet d'un point distinct, le point 17 de l'ordre du jour de la session du Conseil.

Pour ce qui est de l'examen de la *situation financière de l'Organisation* par le Comité, le Conseil est invité à prier instamment les Membres de verser ponctuellement et dans leur intégralité les contributions mises en recouvrement. En ce qui concerne l'examen du *Rapport annuel sur l'exécution du budget et les virements entre programmes et chapitres budgétaires sur l'exercice 2020-2021* que le Comité a effectué, le Conseil est invité à prendre acte du fait que le Comité a approuvé les virements définitifs entre chapitres budgétaires découlant de l'exécution du Programme de travail 2020-2021.

En ce qui concerne l'examen du *Rapport annuel du Comité consultatif de contrôle de la FAO – 2021* par le Comité, le Conseil est invité à approuver les modifications rédactionnelles apportées dans la version actualisée du mandat du Comité consultatif de contrôle de la FAO, telle qu'elle figure à l'annexe II du document CL 170/12.

S'agissant de l'examen de la *composition du Comité consultatif de contrôle de la FAO* par le Comité, le Conseil est invité à approuver la prolongation du mandat de M. Fayeziul Choudhury au Comité consultatif de contrôle de la FAO, pour une dernière période de trois ans.

Enfin, le Conseil est prié de prendre note des indications que le Comité financier a données à la Direction sur toutes les autres questions qui relèvent de son mandat et qui ont été examinées par le Comité à sa cent quatre-vingt-onzième session.

Je serais heureuse de vous apporter de plus amples explications concernant nos rapports, selon que de besoin.

Imelda Smolčić Nijers, Présidente du Comité financier